



INFOLETTRE

Numéro 2 : Octobre 2025

Rédaction : Denis Provençal, secrétaire du conseil d'administration
denis.provençal@cmi-imc.org

Site internet : <https://cmi-imc.org/>

© Copyright CI CMI – IMC IC – Tous droits réservés

INTRODUCTION

Le CI CMI est heureux de lancer la parution de son deuxième numéro d'Infolettre. Toutes les infolettres sont disponibles sur le site internet du CI CMI au <https://cmi-imc.org/>.

CONTEXTE DE FONDATION DU CI CMI

Dans une perspective historique, la planète a été naviguée par toutes les mers selon un grand nombre de parcours commerciaux. Aujourd'hui, grâce à l'avancement des connaissances et à l'implantation de nouvelles infrastructures maritimes, on peut recourir à des corridors maritimes de commerces dont les flux de marchandises sont plus performants. Chaque corridor porte un historique de relations commerciales et d'évolutions techniques et technologiques qui lui sont propres, parmi lesquels on retrouve aujourd'hui des corridors nettement plus avancés que d'autres en termes de performances logistiques et technologiques. Certains de ces corridors maritimes sont de véritables autoroutes et carrefours technologiques du transport international.

Nous sommes témoins aujourd'hui d'une évolution industrielle et sociétale considérable dû à la numérisation, aux nouvelles technologies et à la transition énergétique. L'intelligence se doit d'être mise en œuvre dans tous les segments liés aux activités de transports, de la source d'un produit jusqu'aux usagers et destinataires finaux : les ports et les opérateurs de terminaux, les navires, le

pilotage et la navigation, la gestion du trafic maritime local et international, les chaînes logistiques d'approvisionnement des marchandises aux moyens des transports intelligents.

Les enjeux financiers, technologiques, environnementaux, de sûreté et de sécurité, d'interopérabilité, de résilience des chaînes d'approvisionnement, pèsent lourd sur le marché économique mondial et forcent les grands de l'industrie maritime à revoir leur modèle d'affaire. On se doit de concevoir de nouveaux designs de propulsion des navires, ainsi que de nouvelles solutions technologiques permettant notamment de plus grands avancements dans les systèmes d'intelligence. On doit viser la réduction des coûts d'opération, la diminution de la consommation des énergies fossiles, l'utilisation progressive des énergies vertes et renouvelables et l'accélération de l'utilisation des technologies disruptives : robotique, intelligence artificielle, etc.

Des alliances stratégiques se créent sur l'échiquier mondial de l'industrie maritime. De nouvelles solutions d'affaires sont proposées aux fins de développer des synergies créatives, de nouvelles expertises, de nouveaux projets, de nouveaux produits, des nouveaux standards et de nouveaux services à la fine pointe des connaissances et des technologies de communication, du numérique et de l'intelligence artificielle. Ces nouvelles alliances entre des chantiers maritimes, des armateurs, des autorités portuaires, des instances gouvernementales réglementaires nationales constituent autant d'écosystèmes industriels d'innovation fertiles en matière de nouvelles expérimentations de collaboration, de partage d'information, de mise à l'essai collectifs de concepts et d'instruments de prise de décision.

Plusieurs initiatives d'innovation dignes de mention sont aujourd'hui des références qui influencent des prises de décision, notamment celles des grands gestionnaires d'actifs qui placent aujourd'hui le changement climatique et le développement durable au cœur de leurs décisions d'investissements responsables dans des écosystèmes d'innovation les plus prometteurs.

Depuis 1964, soit il y a plus de six décennies, des pays membres de l'OMI travaillent à l'élaboration des conditions permettant le déploiement de navires de nouvelle génération, intelligents et autonomes. Ces dernières années toutefois, les enjeux de la décarbonation et de l'adoption optimale des nouvelles technologies de communication et du numérique pressent l'OMI et plusieurs autres organisations internationales à accélérer la cadence des travaux, en ce domaine d'affaires prometteur pour les États et l'industrie.

L'évaluation qualitative et quantitative du marché potentiel de la nouvelle économie maritime internationale du 21^e siècle, fondée sur les avancées scientifiques et technologiques de l'heure, est risquée. Néanmoins, les analystes bien avisés portent leur attention sur la dynamique des multiples pôles d'innovation, pour la plupart établis au sein des corridors maritimes Asiatiques et Nord européens, pour avancer des chiffres et leur liste des meilleurs du peloton de tête.

Les cinq cités maritimes les plus dominantes et les plus attractives du marché global de l'innovation seraient : Singapour; Rotterdam; Londres, Shanghai; et Tokyo. Les entreprises maritimes les plus innovantes répertoriées dans le monde en 2024 seraient généralement issues de ces mêmes continents. Le marché financier global de l'industrie de la recherche et de l'innovation, de la conception, de la construction et de l'exploitation des navires de nouvelle génération plus intelligents et autonomes serait évalué à 85 milliards \$US en 2020 et serait à 165 milliards \$US en 2030 selon une projection de croissance annuelle de 6,8%.

À l'évidence, les enjeux d'opportunités d'affaires et de développement économique sont considérables pour les pays ou régions qui se positionnent parmi les plus avancés sur l'échiquier international. La course au leadership est lancée depuis un certain nombre d'années à l'international pour capturer le potentiel économique de ce nouveau marché, et le Canada peut d'ores et déjà se positionner avec le CI CMI pour y participer très activement et en profiter pleinement.

Le CI CMI poursuit sa collaboration au sein du CA de l'OGSL

Le CI CMI est particulièrement fier de poursuivre sa collaboration en tant que membre associé, au sein du conseil d'administration de l'Observatoire global du Saint-Laurent (OGSL). Rappelons que l'OGSL est membre du CI CMI et participe activement à ses travaux stratégiques :

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7368651830332944385/>

Le CI CMI poursuit sa collaboration au sein du Blue Sky Maritime Coalition (BSMC)

Le CI CMI est également fier de poursuivre sa collaboration aux travaux du Blue Sky Great Lakes Green Shipping Corridor Working Group du BSMC. Le webinar « *Crowdsourced Bathymetry and Channel Condition Forecasting* » présenté par le Water Institute fut particulièrement d'intérêt.

<https://www.bluesky-maritime.org/what-we-do>

Le CI CMI devient membre associé de la Supergrappe des océans du Canada (SOC).

Le CI CMI entend collaborer au rayonnement et aux travaux des réseaux des supergrappes du Canada. Le 6 août 2025, le CI CMI est devenu membre associé de la SOC et il a rejoint ainsi un réseau de 600 membres.

<https://oceansupercluster.ca/fr/membres-associes/>

Le CI CMI poursuit ses travaux de la Table stratégique sur les jumeaux numériques

Ce groupe de travail multidisciplinaire est composé d'experts gouvernementaux et non gouvernementaux dans les domaines du transport maritime, de la science des données, du pilotage, de la gestion de trafic, de la logistique portuaire, de la cybersécurité, des technologies et de la recherche. La Table s'est réunie une première fois le 26 juin dernier (Infolettre #1) et à trois reprises les 8 juillet, 21 août et 16 septembre derniers. Son objectif à court terme est de préciser ses termes de références et de formuler des orientations stratégiques permettant d'exposer clairement les enjeux et les actions nécessaires au développement concerté d'un corridor maritime intelligent porté par un écosystème intégré de jumeaux numériques. Aux fins de l'analyse, la Table concentre en premier lieu ses réflexions sur le corridor binational des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Un rapport d'étape sera soumis aux membres du CI CMI au cours des prochaines semaines.

Pour plus d'informations : M. Alain Godard, administrateur et leader du projet alain.godard@cmi-imc.org

Le CI CMI part à nouveau en mission internationale

Le CI CMI a mis au point une première mission internationale en 2023. Il s'agissait de prendre la parole et d'établir des relations internationales dans le cadre du *Autonomous Ship Technology Symposium 2023* » qui se tenait du 20 au 22 juin, à Amsterdam. Pour une deuxième occasion, une délégation composée du président du CA et de membres du CI CMI (APTR¹; CNEPM²) entreprend une mission européenne du 6 au 10 octobre 2025. La mission comportera plusieurs rencontres bilatérales à Anvers ainsi que lors des conférences du « *8th International Conference on Maritime Autonomous Surface Ships (ICMASS)* and *1st Intelligent and Smart Shipping Symposium (ISSS)* » qui se tiendront conjointement à Hambourg, du mercredi 8 au jeudi 9 octobre 2025. Ces opportunités d'échanges auprès d'experts académiques, gouvernementaux et de l'industrie permettront aux membres d'enrichir leurs connaissances et au CI CMI d'élargir son réseau de partenaires en faveur de collaborations transatlantiques préparatoires à une prochaine Table stratégique du CI CMI.

Pour plus d'informations : M. Donald Roussel, président et leader du projet de mission : donald.roussel@cmi-imc.org

¹ Administration portuaire de Trois-Rivières

² Centre national d'expertise en pilotage maritime